

Questions orales

leuses qui ont le droit de connaître la position du ministre et non seulement de l'Administration de VIA Rail. Est-ce que le ministre est prêt, aujourd'hui, à dire qu'il a demandé à l'Administration de VIA Rail de faire une rationalisation humaine et de faire des mises à pied humaines plutôt qu'une rationalisation sauvage, et si oui, de quelle façon devra-t-elle appliquer cela?

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député de Montréal—Sainte-Marie a sa propre réalité, comme d'habitude. On va essayer d'apporter quelques corrections. Il n'est absolument pas question de donner aucune garantie, à vous, puisque je l'ai fait hier, monsieur le Président, à d'autres députés. Je dis simplement ceci: VIA Rail a reçu des niveaux de références pour les cinq prochaines années. On a demandé à la société de nous donner une série de propositions permettant de vivre à l'intérieur de ces niveaux de références. Et quand le gouvernement les aura reçues, quand on les aura étudiées, on acceptera, oui ou non, le plan d'affaires de la société, et d'ici ce temps-là, je pense que je demande au député de Laurier—Sainte-Marie, au lieu d'insécuriser les employés de VIA Rail, d'attendre les décisions qui seront prises par le gouvernement.

LES RESPONSABILITÉS DU MINISTRE

M. Jean-Claude Malépart (Laurier—Sainte-Marie): Monsieur le Président, les employés de VIA Rail ne peuvent pas être «sécurisés», le ministre responsable qui doit les défendre se fait le perroquet de l'administration de VIA Rail. Ces gens-là, . . . si le ministre a 50 000\$ de plus que nous autres, c'est pour prendre ses responsabilités. Et si le ministre veut prendre ses responsabilités et recommander que ce soit une rationalisation humaine, est-ce qu'il serait prêt à recommander que VIA Rail soit désignée pour que le Programme d'adaptation des travailleurs âgés soit appliqué et que les mises à pied soient faites à partir d'une préretraite et d'une façon humaine, plutôt que de faire faire «la job de bras» par les administrateurs? Prenez vos responsabilités, vous n'avez pas un chauffeur juste pour vous promener.

L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports): Monsieur le Président, encore une fois, on peut dire n'importe quoi à la Chambre, et nous avons encore un autre exemple ici. Je pense que le député a déjà décidé qu'il y avait des gens mis à pied. Il a déjà décidé d'appliquer des programmes qui relèvent de ma collègue. Il a déjà décidé, dans son univers à lui, de se donner des réalités qui n'existent pas.

Dans un processus administratif, monsieur le Président, le député devrait savoir que des rapports sont faits par une société de la Couronne, qui est une société autonome, qui fait rapport au gouvernement, et le gouvernement prend ensuite les décisions. C'est ainsi que cela a toujours fonctionné et ça va continuer de fonctionner comme ça.

* * *

[Traduction]

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

LA NÉGOCIATION D'UNE VENTE DE BLÉ À L'UNION SOVIÉTIQUE

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Comme le sait le ministre, le port de Churchill est le meilleur port pour expédier les céréales de l'Ouest aux ports du nord de l'Union soviétique. Confirmera-t-il que la Commission canadienne du blé conduit actuellement des négociations avec ce pays pour lui vendre du blé et lui livrer en septembre 2,5 millions de tonnes de céréales? Si cette négociation aboutit, donnera-t-il des instructions pour qu'on utilise Churchill pour ces expéditions?

L'hon. Charles Mayer (ministre de la Diversification de l'Ouest canadien et ministre d'État (Céréales)): Monsieur le Président, comme le sait le député, les Prairies ont eu une très mauvaise récolte l'année dernière et la quantité de blé que nous allons exporter sera probablement la moitié de ce que nous avons exporté il y a un an. En conséquence, il y aura moins de céréales pour tous les ports, notamment Churchill, Thunder Bay, Vancouver et Prince Rupert.

Quant à mon intervention et à mon ingérence, en tant que ministre responsable, dans les affaires quotidiennes de la Commission du blé, je suis très surpris que le Parti libéral estime que nous devons maintenant nous livrer à des ingérences politiques directes dans les activités d'une société d'État. Je m'en tiens à l'écart. Ce que je ferai cependant, c'est faire part à la Commission du blé des inquiétudes du député, et celle-ci, j'en suis certain, fera tout en son pouvoir pour faire en sorte qu'il y ait une possibilité d'expédier les céréales par Churchill tant que cela sert les intérêts supérieurs des agriculteurs de l'Ouest.

LA REVITALISATION DU PORT DE CHURCHILL

M. David Walker (Winnipeg—Nord—Centre): Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à poser au même ministre. Peut-être que, en tant que ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, il sera disposé à intervenir pour aider cette ville.